

### Qualité des eaux de baignade

Un bon bilan de la gestion de la qualité des eaux de baignade.

Sur l'ensemble de cet été, sur les 25 plages contrôlées du bassin versant de l'Ardèche, on comptabilise la réalisation de **400 analyses des eaux de baignade**. **90% des résultats se sont montrés conformes** à la réglementation européenne sur les baignades\*.

La veille sur la météo en ce début d'été très pluvieux a permis de déclencher de nombreuses fermetures préventives sur les sites sensibles à la pluie. Les analyses régulières ont également permis d'identifier quelques dégradations entraînant des fermetures ponctuelles de plages.

Aujourd'hui nous pouvons nous féliciter de notre **gestion fine des plages qui nous permet d'assurer la sécurité des baigneurs** en détectant, voire en anticipant, les risques de dégradations.

Demain, il nous faudra mettre en oeuvre des solutions durables pour limiter les apports polluants par temps de pluie, en priorité sur les secteurs identifiés comme sensibles. Il faudra identifier et résorber les sources de dégradations de quelques sites dont la qualité est régulièrement instable au long de l'été (plages de Peyroche et de la Tourasse sur la Beaume et plages de Vogüé et du Pont d'Arc sur l'Ardèche).

La gestion des sites au quotidien et la lutte contre les pollutions sur le long terme n'est pas simple et nécessite un **travail partenarial et une réactivité que nous tenons à saluer**, entre les élus et les services des communautés de communes et des mairies responsables des baignades, les collectivités compétentes en assainissement, l'Agence Régionale de la Santé et l'EPTB Ardèche.

Pascal BONNETAIN, Président de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche et de la Commission Locale de l'Eau.



#### Animations nature 2021

Tout au long de l'été, 250 personnes, petits et grands, ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau et de la biodiversité sur les plages et les sentiers de la moyenne vallée de l'Ardèche et du plateau des Gras.

Dans les années à venir, nous espérons développer aussi ces animations pour le public local, en dehors de la période estivale. Cet automne, un premier rdv est organisé :

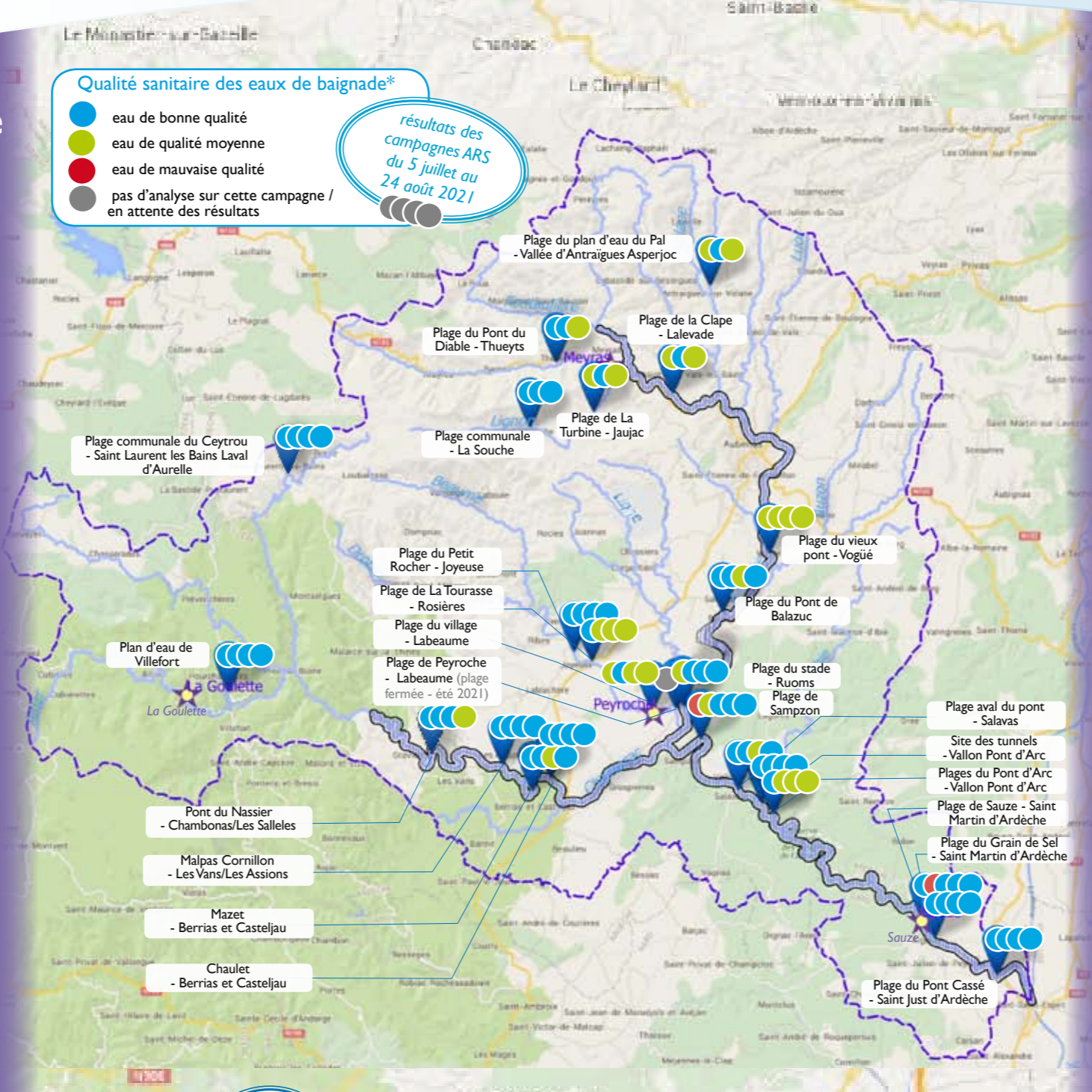
Mercredi 1<sup>er</sup> et 8 septembre 2021 de 9 à 12h

Bibliothèque municipale de Lachapelle-sous-Aubenas  
Gratuit - public familial

#### Qualité sanitaire des eaux de baignade\*

- eau de bonne qualité
- eau de qualité moyenne
- eau de mauvaise qualité
- pas d'analyse sur cette campagne / en attente des résultats

résultats des campagnes ARS du 5 juillet au 24 août 2021



### Quantité et niveaux d'eau

D'une vigilance à l'autre...

Avec des épisodes pluvieux qui se sont régulièrement succédés entre mi juin et mi août et des températures qui ont été moins élevées que les années précédentes, les niveaux d'eau dans les cours d'eau sont restés globalement satisfaisants jusqu'à présent. A la faveur du vent, les niveaux sont toutefois en forte baisse en cette fin d'été.

Sur l'Ardèche et le Chassezac "soutenus", où les débits peuvent être complétés depuis de l'eau stockée dans des barrages en amont, en théorie à partir du 15 juin, **le soutien d'étiage n'a démarré que mi-juillet sur l'axe Chassezac et mi-août sur l'Ardèche**.

La gestion des plus de 21 millions de m<sup>3</sup> d'eau dédiés est menée très finement en lien avec EDF pour maintenir des niveaux d'eau satisfaisants pour les milieux et les usages tout l'été.

Les autres rivières du bassin versant de l'Ardèche (Beaume, Lignon, Volane, Auzon...) ont tout de même été placées en **alerte sécheresse (niveau 2/4) le 13 août, puis en alerte renforcée (niveau 3/4) depuis le 20 août**.

Même si l'été météorologique touche à sa fin, l'étiage hydrologique, c'est à dire la période où les niveaux des rivières sont les plus bas, peut se prolonger durant l'automne : restons donc vigilants et adoptons des pratiques économes en eau...toute l'année !

Avec l'automne qui arrive et ses potentielles pluies cévenoles, notre vigilance devra aussi s'adapter très vite pour appliquer les bons gestes face aux risques d'inondations !

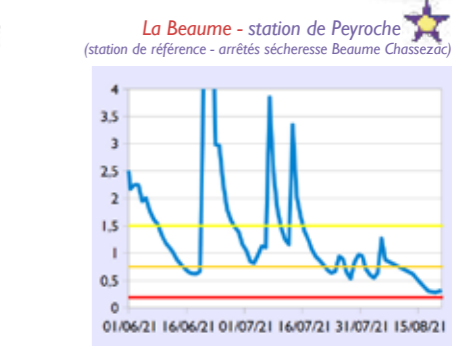
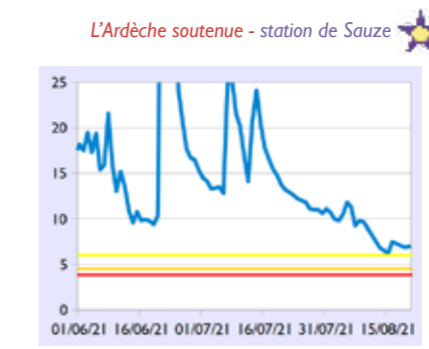
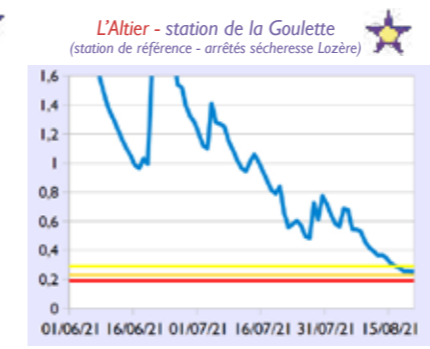
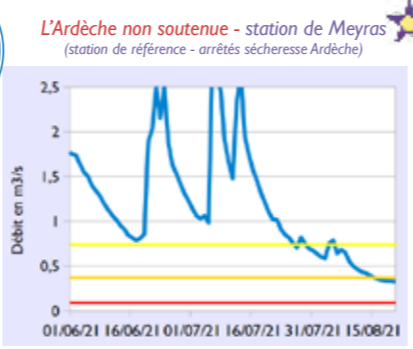


#### Evolution des niveaux d'eau

seuils de l'arrêté cadre sécheresse :

- vigilance
- alerte
- alerte renforcée
- crise
- portions de cours d'eau bénéficiant du soutien d'étiage
- ★ stations de référence pour la mesure des débits en rivière

graphiques des débits mesurés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021



\* résultats des analyses réalisées par les ARS (Agences Régionales de la Santé) sur les sites de baignade déclarés et gérés par les collectivités publiques du bassin versant de l'Ardèche.

Classements présentés conformément à la Directive européenne n°2006/71/CE du 15/02/2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade - mesure du niveau de contamination des eaux par les bactéries fécales entérocoque et e-coli. Affichage du résultat le plus déclassant.